

ENSEMBLE POUR RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Dans le cadre de sa feuille de route Territoire à Énergie Positive (TEPos) 2016-2020, MACS propose des fonds de concours pour les communes afin de soutenir leurs travaux de rénovation énergétique. Pour les entreprises, la communauté de communes souhaite favoriser le développement de l'économie circulaire. Les entreprises peuvent également se voir attribuer des aides financières proposées par l'État.

Un fonds pour soutenir les bâtiments publics exemplaires

Les bâtiments publics font partie des priorités d'actions identifiées sur la feuille de route TEPoS de MACS. Les bâtiments communaux constituent le premier enjeu d'économies d'énergie, puisqu'ils représentent en moyenne près de trois quarts des consommations énergétiques d'une commune. Le fonds de concours pour la transition énergétique proposé par MACS, a pour objectif de participer au financement des investissements des communes contribuant à la transition énergétique. Il est destiné à la rénovation thermique et aux améliorations techniques visant à réduire la facture de consommation énergétique des communes sur les bâtiments existants et à la mise en place de bornes de recharge destinées aux véhicules communaux électriques ou alimentés au gaz naturel (GNV). **Le montant maximum du fonds de concours « Transition énergétique » versé à une commune est de 150 000 HT par an et par projet.**

Depuis la mise en place du fonds de concours (juin 2015), six projets en bénéficient et six sont votés lors du Conseil communautaire du 6 avril 2016, pour un montant total prévisionnel de 257 459,24 €.

Commune	Bâtiment	Type de rénovation	Montant prévisionnel en euros du fonds de concours
Angresse	Local commercial et de restauration	Remplacement des menuiseries	5 116,00 €
Labenne	Bibliothèque	Isolation de la toiture	51 091,31 €
	Restaurant scolaire	Isolation de la toiture, remplacement des menuiseries et du chauffage	
Magescq	Salle Nord des Arènes	Isolation de la toiture, et des murs, remplacement du chauffage	9127,90 €
	Tous les bâtiments publics	Calorifugeage (isolation des canalisations de chauffage) des chaufferies de la commune	
Orx	Mairie	Rénovation globale niveau BBC, éclairage LED	25 386,43 €
Saint-Geours-de-Maremne	Groupe scolaire	Programmation à distance du chauffage	2 432,10 €
Sainte-Marie-de-Gosse	Mairie	Isolation des murs, de la toiture, remplacement des menuiseries et du chauffage, éclairage LED.	28 721,08 €
Seignosse	Pavillon de l'Étang Noir	Isolation des murs, du plancher, de la toiture.	3 040,66 €
Tosse	Mairie	Rénovation globale niveau BBC -20%	114 609,25 €
Vieux Boucau	Groupe scolaire	Isolation de la toiture, changement des menuiseries, éclairage LED	17 934,51 €
	Mairie	Isolation de la toiture	
TOTAL			257 459,24 €

« Les rencontres d'affaire de l'économie circulaire »

Les entreprises ont un rôle important à jouer dans la gestion des ressources et la transition énergétique. Pour générer et accompagner de nouvelles opportunités d'affaires au bénéfice de l'environnement, MACS organise avec la Chambre de commerce et d'industrie des Landes une « Rencontre d'affaires locales de l'économie circulaire ». Cette rencontre est organisée dans le cadre du Programme National de Symbiose Industrielle pour lequel la région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes est pilote. Ces rencontres permettent aux entreprises de :



- réaliser des économies sur leurs matières premières,
- transformer leurs déchets en ressources,
- trouver des mutualisations avec d'autres entreprises locales, permettant de réduire leurs coûts (services, personnel, foncier, matières premières, énergie, etc.),
- identifier des opportunités d'affaires,
- réduire leur impact carbone et améliorer la performance environnementale.

Rencontre d'affaires locales de l'économie circulaire
Mercredi 18 mai 2016 de 9h à 12h30 à Pôle Sud

Pour des entreprises plus « vertes »

MACS a été labellisée Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) ce qui permet aux entreprises situées sur son territoire de bénéficier d'aides financières spécifiques pour engager la transition énergétique et écologique de leur activité.

Fonds « chaleur » et « déchets » de l'ADEME

Le fonds « chaleur » permet de financer les investissements pour produire de la chaleur à partir d'énergie renouvelable. Le fonds « déchets » permet de soutenir le développement de l'économie circulaire et particulièrement les entreprises de l'économie sociale et solidaire. Les projets du territoire de MACS bénéficient d'un bonus de 10 %.

Prêts bonifiés pour les entreprises (projets territoriaux intégrés pour la transition énergétique)

Ce programme fait l'objet d'une convention entre l'État et la Caisse des dépôts, opérateur de l'action « Projets territoriaux intégrés pour la transition énergétique ». 40 M€ de prêts aux PME (y compris les TPE) soutiennent des projets exemplaires en termes d'innovations ou de performances énergétiques. Ces prêts sont disponibles uniquement aux entreprises installées sur un TEPCV.

Pour plus d'informations : www.cc-macs.org rubrique « Environnement »

 **CONTACT PRESSE**
Marion Parailous 06 37 32 94 47

